



ATELIER DE COORDINATION DE L'INITIATIVE COMIFAC-WWF ET DE REFLEXION SUR LA GOUVERNANCE DES INITIATIVES DE FINANCEMENT CLIMATIQUE ET DE LA BIODIVERSITE EN FAVEUR DES FORETS DU BASSIN DU CONGO

Douala, 27 et 28 février 2024

COMMUNIQUE FINAL

Les 27 et 28 février 2024, s'est tenu à Douala, République du Cameroun, l'Atelier de coordination de l'initiative COMIFAC-WWF et de réflexion sur la gouvernance des initiatives de financements climatiques et de la biodiversité en faveur des forêts du Bassin du Congo. Cet atelier a été conjointement organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF). Il avait pour objectif général d'entreprendre des actions de socialisation et d'appropriation par les pays du bassin du Congo de l'initiative COMIFAC-WWF en vue de la gouvernance des initiatives de financements climatiques et de la biodiversité en faveur des forêts du bassin du Congo.

De manière spécifique, il s'agissait :

- d'avoir une compréhension partagée et permettre une bonne coordination de l'initiative COMIFAC-WWF au niveau de la COMIFAC et des Pays du Bassin du Congo ;
- de favoriser l'appropriation de l'initiative COMIFAC-WWF par les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC pour une bonne impulsion de l'initiative dans les pays ;
- de valider les Termes de référence et l'agenda de socialisation et d'appropriation de l'initiative COMIFAC-WWF par les pays du bassin du Congo ;
- de réfléchir sur les mesures de renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC;
- de susciter les synergies et la complémentarité avec les initiatives de financements climatiques et de la biodiversité dans le Bassin du Congo ainsi que l'adhésion et la complémentarité avec les Partenaires Techniques et Financiers.

Ont pris part à cet atelier, une vingtaine de participants issus de cinq pays forestiers membres de la COMIFAC suivants : Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine (RCA) et République Démocratique du Congo (RDC), représentant les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC, leurs Adjoints et les ministères en charge des finances. Y prenaient également part, l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, du WWF, de Climate Focus ainsi que les personnes ressources.

La cérémonie d'ouverture de l'Atelier a été présidée par **M. Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC. Deux allocutions ont marqué cette cérémonie : celle de **M. Laurent Magloire SOME**, Directeur des Politiques et Partenariats du bureau WWF pour l'Afrique et le discours d'ouverture du Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

Prenant la parole, le Directeur des Politiques et Partenariats du bureau WWF pour l'Afrique a rappelé le rôle central joué par le WWF dans l'organisation du premier Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique centrale en décembre 1999 à Yaoundé ayant donné naissance à la COMIFAC, ainsi que les actions conjointes menées depuis lors, entre autres relatives aux initiatives de lutte anti-braconnage et la signature des Accords de coopération pour la création et la gestion des complexes transfrontaliers d'aires protégées en Afrique centrale.

Il a indiqué que cet atelier s'inscrit dans la dynamique d'accompagnement de la COMIFAC mais également, dans le souhait ardent du WWF au travers de l'initiative COMIFAC-WWF, de donner des coudées franches aux Etats membres de la COMIFAC, d'engager des approches politiques et

stratégiques concertées, pour améliorer leurs connaissances et la valeur des forêts et ses externalités, afin d'initier et de conduire par eux-mêmes les nouvelles négociations internationales sur le financement des forêts.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC a exprimé ses vifs remerciements à tous les participants ayant fait le déplacement de Douala pour prendre part à cet atelier. Après avoir fait un bref historique ayant donné naissance à l'initiative COMIFAC-WWF, il a donné la raison d'être de l'initiative et a rappelé les objectifs de l'atelier. Poursuivant son propos, il a insisté sur le rôle central que doivent jouer les Coordonnateurs nationaux COMIFAC pour la socialisation et l'appropriation par les pays du bassin du Congo de cette initiative. Avant de clore son propos, il a réitéré ses remerciements à l'endroit du WWF pour l'appui constant apporté à la COMIFAC. Il a enfin exhorté le WWF à mobiliser un Expert senior pour accompagner la COMIFAC dans le suivi du développement de cette initiative.

La cérémonie protocolaire a été suivie par l'adoption de l'agenda de l'atelier. La modération des travaux était assurée par Monsieur **Jacques MOULOINGOU**, Expert forestier et ancien Coordonnateur National COMIFAC du Gabon. Une équipe de rapportage a été mise en place et composée de M. **Achille MAPOUKA**, Coordonnateur National Adjoint COMIFAC de la RCA et de **M. Adrien NGODEBO**, Point Focal Finances Climat Biodiversité Carbone au Ministère des Finances du Cameroun, assistés du **M. Valérie TCHUANTE TITE**, Expert en Suivi Evaluation de la COMIFAC.

Les travaux de l'Atelier se sont poursuivis en plénière articulés autour des sessions suivantes de l'agenda :

- contexte de l'initiative COMIFAC-WWF pour l'augmentation des flux de financements internationaux pour les forêts du bassin du Congo ;
- présentation des six options identifiées par l'étude de Climate Focus ;
- comment susciter l'adhésion et l'appropriation au niveau des pays du Bassin du Congo ;
- agenda et feuille de route pour la tenue des ateliers nationaux de socialisation de l'initiative ;
- échanges sur les termes de référence d'une étude de faisabilité pilote de financement de paysages : entre autres paysages, l'exemple du TRIDOM ;
- gouvernance par la COMIFAC des initiatives de financements climatiques et de biodiversité au profit des forêts du Bassin du Congo.

Les exposés au cours de ces sessions ont été présentés par **Mme Frances Raymond PRICE**, **Mme Carolina INCLAN**, **M. Jonas KEMAJOU SYAPZE** et **Mme Jane WAIYAKI**, respectivement Leader des pratiques forestières à WWF International, Consultante Senior au Cabinet Focus Climate, Responsable du financement du paysage TRIDOM et Senior Management financement durable à WWF International. Ces exposés ont suscité des discussions entre les participants qui ont permis d'apporter des clarifications notamment sur les options de mécanismes de financements identifiées, les prochaines étapes, les ateliers nationaux et la gouvernance des financements climatiques et de la biodiversité par la COMIFAC.

Au terme de ces échanges, les participants ont pris les résolutions et formulé les recommandations suivantes :

Résolutions :

Les participants ont :

- pris acte des six options identifiées par l'étude Climate Focus ;
- décidé de la tenue des ateliers nationaux d'appropriation de l'initiative COMIFAC-WWF ;
- validé les TDRs des ateliers nationaux dans les pays ;
- validé la feuille de route des prochaines étapes qui comprend entre autres:
 - o la tenue des ateliers nationaux d'appropriation de l'initiative par les pays avant fin juin 2024 ;
 - o l'évaluation et la valuation des facteurs économiques, climatiques et de biodiversité des forêts du bassin du Congo avant fin juin 2024 ;

- l'étude de faisabilité financière spécifique aux financements des paysages avant fin juin 2024 ;
- les études de faisabilité sur des réformes financières spécifiques de juillet à décembre 2024 ;
- la désignation des « Ambassadeurs de Bonne Volonté » pour la promotion de l'initiative ;
- la tournée des « Ambassadeurs de Bonne Volonté » dans les pays donateurs et auprès des bailleurs des fonds pour la mobilisation des financements pour cette initiative avant la COP 30 Climat ;
- l'organisation des sessions ministérielles de la COMIFAC pour des orientations politiques respectivement en juillet 2024 et mars 2025 ;
- l'organisation d'un Sommet international pour des négociations financières spécifiques aux Forêts du Bassin du Congo et à ses services climatiques, écosystémiques et de biodiversité avant la COP 30 en 2025 ;
- la mise en œuvre des accords de financement et projection de l'initiative à moyen et long terme.

Recommandations :

Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- d'élaborer une note technique à l'endroit des Ministres en charge des Finances des pays du bassin du Congo avant la tenue des assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International et d'autres événements internationaux majeurs, à l'effet de faire le plaidoyer sur les financements climatiques et de la biodiversité en faveur de l'Afrique centrale ;
- de conduire les études (i) sur l'évaluation et la valuation des facteurs économiques climatiques et biodiversité des forêts du bassin du Congo, (ii) de faisabilité de financement des paysages et (iii) de faisabilité sur les réformes financières étendues aux six options proposées par l'étude Climate focus ;
- d'organiser des événements parallèles sur cette initiative en marge des événements internationaux majeurs suivants : Sommet de l'avenir à New York en septembre 2024, Sommet de l'Union Africaine en mai 2024 à Nairobi au Kenya, COP 29 Climat à Bakou en Azerbaïdjan, COP 16 CDB en Colombie, COP 16 CCD à Riyadh en Arabie Saoudite ;
- de mobiliser les ressources nécessaires en vue de l'évaluation du potentiel du capital naturel des forêts du bassin du Congo.

Aux Coordinations Nationales COMIFAC :

- de préparer et assurer l'organisation des ateliers d'appropriation de l'initiative COMIFAC-WWF en collaboration avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le WWF en impliquant tous les ministères sectoriels concernés ;
- de susciter l'engagement des autorités nationales à cette initiative en vue de leur participation aux négociations financières en faveur des forêts du bassin du Congo ;
- de sensibiliser les autorités nationales pour renforcer le leadership et le rôle central de la COMIFAC dans la gouvernance des initiatives de financement climatique et de biodiversité en Afrique centrale.

Au WWF :

- de mobiliser un Expert Senior et l'assistance technique nécessaire pour accompagner la COMIFAC dans le suivi du développement de cette initiative ;
- de mobiliser les ressources financières pour l'organisation des ateliers nationaux, la réalisation des études et la tournée des « Ambassadeurs de Bonne Volonté » dans les pays donateurs et auprès des bailleurs de fonds ;
- de renforcer les capacités de négociations des pays du bassin du Congo afin de parvenir à augmenter les flux internationaux de financements climatiques et de la biodiversité.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) pour la facilitation à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 28 février 2024

Les participants